

# Lycée Polyvalent Paul Verlaine

Seconde générale  
ENSEIGNEMENT  
OPTIONNEL

**LVC  
ESPAGNOL**

## Pourquoi apprendre l'Espagnol ?

C'est la 4ème langue la plus parlée dans le monde

C'est la langue officielle de 21 pays

Aux Etats-Unis, les hispaniques représentent la 1ère minorité avec 42 millions de résidents

C'est donc l'une des principales langues de communication internationale



19 Rue Normandie-Niemen  
BP 5134  
08305 RETHEL CEDEX

Téléphone : 03 24 39 50 30

Télécopie : 03 24 39 50 38

Mel : ce.0080039z@ac-reims.fr

Site internet :  
www.lyceeverlaine-rethel.fr

## Scolarité

### Les objectifs :

- découvrir des modes de vie, des peuples divers, des cultures variées qui ont contribué et continuent à être partie prenante dans la construction d'une culture universelle.
- Offrir la possibilité d'élargir son répertoire linguistique : l'espagnol ouvre les portes de carrières économiques, scientifiques, commerciales et juridiques internationales. L'espagnol est l'une des principales langues de communication internationale, avec l'anglais et le français.

### La démarche pédagogique :

- Aucun apprentissage préalable n'étant requis, tout élève issu de 3<sup>ème</sup> n'ayant pas suivi l'enseignement au collège peut choisir en 2<sup>de</sup> la LVC comme **Enseignement Optionnel**.
- Les effectifs, en général moins chargés qu'en LVA ou LVB, facilitent l'**activité orale** et permettent de rapides progrès de sorte que le niveau atteint en fin de Terminale est celui d'une LVB.
- Un voyage pédagogique en Espagne est organisé en général tous les trois ans et permet aux élèves de LVC de pratiquer en situation et d'approfondir « en direct » les aspects culturels abordés en classe.

### Les horaires :

## Poursuite d'études

### Au lycée :

Les élèves peuvent s'inscrire en Espagnol LVC quelle que soit les spécialités qu'ils choisiront en classe de 1ère générale.

### Dans le supérieur :

A titre d'exemple, il existe un programme mis en place par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et l'Université Complutense de Madrid qui permet de devenir titulaire d'un diplôme en Droit français-espagnol: licence et master en droit (Paris) et Grado en Derecho (Madrid). Ce cursus permet d'acquérir une double culture juridique et ainsi de pouvoir choisir de continuer ses études en Master 2 en France ou en Espagne.

D'autre part, de nombreuses universités espagnoles offrent la possibilité aux étudiants de **suivre une partie de leur cursus en Espagne** dans le cadre du programme étudiant Erasmus+.

La maîtrise de l'espagnol constitue donc **un atout pour la poursuite d'études supérieures et la vie professionnelle avec l'essor économique des pays d'Amérique Latine et les nombreuses entreprises espagnoles à travers le monde**, sans oublier bien sûr l'aspect loisirs puisque tant l'Espagne que les pays latino-américains sont autant de destinations touristiques privilégiées.

### Enseignements optionnels

Arts plastiques (3h)	
Sport Santé (3h)	Sciences de l'ingénieur (1h30)
<b>LVC Espagnol (3h)</b>	